

# CONSEIL DE LA FORMATION

## DEMANDE DE PRISE EN CHARGE D'UNE FORMATION 2021 "STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION"

La prise en charge du Stage de préparation à l'installation (SPI) a été fixée à 60€ en 2021.

Elle est possible si l'immatriculation au Répertoire des Métiers intervient dans les six mois après la fin du stage.

**La demande est à adresser dans un délai de 30 jours à compter de la date d'immatriculation.**

### 1. ENTREPRISE

Raison sociale: .....  
Etes-vous déclarés sous statut auto-entrepreneur ?  
Adresse : .....  
Code postal - Ville : .....

Date d'immatriculation: .....  
 Oui  Non  
Tél : .....  
E mail : .....

Stagiaire :

Nom - Prénom : .....  
Sexe :  H  F  
Date de naissance : .....

### 2. FORMATION

Intitulé du stage : Stage de Préparation à l'Installation  
Organisme : Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
Dates : .....

### 3. PIECES à JOINDRE

- a) **Attestation d'inscription du chef d'entreprise au Répertoire des Métiers** (avec mention au RM pour les conjoints collaborateurs et copie des statuts de l'entreprise pour les conjoints associés)
- b) **Attestation de suivi de stage**
- c) **Copie de la facture (ou du reçu) relative à cette action de formation**
- d) **RIB** (Relevé d'Identité Bancaire) **de l'entreprise**

### 4. CUMUL DE FINANCEMENTS

Je soussigné ....., atteste sur l'honneur ne pas solliciter d'autre organisme pour la prise en charge de l'action de formation désignée ci-dessus.

Fonction du signataire : .....

Date : .....

Signature : .....

**La CRMA se réserve la possibilité d'exercer tout contrôle, y compris sur site, de la réalité de l'action de formation. Elle pourra procéder, auprès des stagiaires, à l'évaluation de l'action de formation suivie.**

En application du décret du 24 août 2007 relatif au financement de la formation continue des artisans, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Grand Est a établi la liste des formations à la gestion et au développement des entreprises financées en 2018 par le Fonds de Formation dont la CRMA assure la gestion.